



Vous êtes un bailleur social et vous souhaitez valoriser votre patrimoine tout en proposant une solution d'économies d'énergie à vos locataires ?

Voltalis vous offre la possibilité **d'équiper gratuitement** votre patrimoine immobilier, au bénéfice de vos locataires et de la gestion immobilière, dans les conditions suivantes :

- Nous organisons ensemble une campagne d'information à l'attention des locataires chauffés à l'électricité, leur offrant la possibilité de se faire équiper d'un boîtier de gestion active de la consommation, **sur la base du volontariat**, sans frais pour eux ni pour vous,
- Voltalis organise, en liaison avec vous, **une campagne d'installation par des électriciens qualifiés** et confirme l'accord de chaque locataire pour participer à l'effacement diffus,
- Vos locataires profitent des services proposés et peuvent réaliser des **économies d'énergie** tout en effectuant un geste concret en faveur de la transition énergétique ;
- Nous vous permettons également de visualiser **les consommations et économies d'énergie de votre patrimoine équipé** avec la solution Voltalis sous la forme d'un bilan annuel. Ces données sont agrégées sur l'ensemble du patrimoine, respectant strictement la vie privée de vos locataires.
- Dans le cadre de ce partenariat, chaque locataire peut résilier gratuitement et à tout moment sa participation à l'effacement de consommation de Voltalis,
- Nous coordonnons ensemble la gestion de la rotation des locataires.

Pour obtenir plus d'informations ou un modèle de convention de partenariat « Bailleur », n'hésitez pas à [nous contacter](#).